

Service éducation

2022 - 2023

COMMUNE DE VILLENEUVE DE BERG

Nouveauté : accueil de loisirs périscolaire

PROJET ÉDUCATIF

A partir du 1er septembre 2022, la politique éducative engagée par les élu.e.s villeneuvois.e.s depuis juillet 2020 se concrétise.

Ainsi, les anciens temps de garderie évoluent vers des activités d'accueil collectif et d'animations éducatives périscolaires.

Les activités proposées dans le cadre du Projet Educatif Communal ont vocation à s'adresser à tous les enfants. Elles doivent favoriser leur développement personnel, leur sensibilité, leurs aptitudes intellectuelles et physiques, leur épanouissement et leur implication dans la vie en collectivité, et ce, en cohérence et en complémentarité avec les projets pédagogiques élaborés par les équipes enseignantes.

En ce sens, elles constituent le prolongement naturel des objectifs du Projet Educatif Local fondé sur les enjeux d'épanouissement de l'enfant et du jeune, d'acquisition progressive de l'autonomie, d'apprentissage des valeurs de tolérance et de solidarité, de respect de l'environnement.

Ces temps d'accueil sont dorénavant agréés par le Ministère en charge de la jeunesse et des sports et par la Caisse d'Allocations Familiales en tant qu'accueil collectif de mineurs à caractère éducatif.

Ce projet éducatif communal est issu des travaux de deux comités de pilotage associant l'ensemble de la communauté éducative: élus et services communaux, groupe scolaire public, école primaire privée, centre socio-culturel La Pinède, fédération des parents d'élèves et représentant des services de l'État.

Temps
périscolaire à
dimension
éducative

Activités d'éveil à la
culture, aux sports et
à l'environnement

Prise en compte
du rythme
de l'enfant

Apprentissage des
valeurs de tolérance, de
solidarité et de vie en
collectivité

Politique
sociale
volontariste

Accueil de loisirs périscolaire

Horaires & tarifs

Les horaires de l'accueil de loisirs périscolaire du groupe scolaire primaire public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

6h45 - 8h30 / 16h - 18h30



Vos contacts

- Damien REYTIER

Responsable du service éducation
serviceeducation@villeneuveberg.fr

- Ingrid LO FIEGO

Coordinatrice des temps périscolaires
periscolaire@villeneuveberg.fr

- Karen GHEZIEL

Coordinatrice des temps d'animation
animation@villeneuveberg.fr

Prix TTC - Accueil de loisirs périscolaire

Tranche QF	Du matin (6h45 - 8h20)	Du midi (12h30 - 13h30)	Du soir (16h - 17h)	Du soir (17h - 18h30)	Total
Tranche 1 : de 0 à 700 €	1,20 €	0,05 €	0,05 €	1,20 €	2,50 €
Tranche 2 : de 701 à 1200 €	1,30 €	0,10 €	0,10 €	1,30 €	2,80 €
Tranche 3 : de 1201 € à 1500 €	1,40 €	0,15 €	0,15 €	1,40 €	3,10 €
Tranche 4 : 1501 € et plus	1,50 €	0,20 €	0,20 €	1,50 €	3,40 €

Cantine scolaire

Tarifs



Tranche QF	Prix repas	Temps périscolaire	Total
Tranche 1 : de 0 à 700 €	1 €	0,05 €	1,05 €
Tranche 2 : de 701 à 1200 €	2,90 €	0,10 €	3 €
Tranche 3 : de 1201 € à 1500 €	3,60 €	0,15 €	3,75 €
Tranche 4 : 1501 € et plus	3,70 €	0,20 €	3,90 €

Merci de nous transmettre votre quotient familial de la CAF par courriel à periscolaire@villeneuveberg.fr ou dans la **boîte aux lettres du bureau du Service Education** au rez-de-chaussée de l'école élémentaire publique du Parc, en cas de changement au cours de l'année.

L'accueil de loisirs de midi est réservé aux enfants inscrits à la cantine.



Bonne rentrée !